

PER
P-508
Ex-7
15

A. B. J. B.

Vol. V

NOVEMBRE 1906

N° 3

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

SOMMAIRE

Pages

81—Les dialectes français dans le parler franco-canadien	ADJUTOR RIVARD.
86—Étude sur l'histoire de la littérature canadienne—J.-D. Mermet	L'abbé CAMILLE ROY.
102—Deux chansons canadiennes	ADJUTOR RIVARD.
105—Les noms populaires de quelques plantes canadiennes ...	Mgr C. LAFLAMME.
108—Livres et revues	A. RIVARD.
112—Lexique canadien-français (<i>suite</i>)	LE COMITÉ DU BULLETIN.
116—Questions et réponses.	
118—Sarclores	LE SARCLEUR.
120—Anglicismes	LE COMITÉ DU BULLETIN.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

g = *g* dur (*gâteau*); *s* = *s* dure (*sa*); *æ* = *eu* français (*heureux*); *w* = *ou* semi-voyelle (*oui*); *y* = *i* semi-voyelle (*piéd*); *ïw* = *u* semi-voyelle (*huile*); *ê* = *e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration sonore.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *c* = *ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *ḷ* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *ḳ* (son voisin de *k+y*), *g̣* (son voisin de *g+y*), *ŋ* (*gn* français de *agneau*). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *ṭ*, *ḍ* (sons voisins de *t+s*, *d+z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *ê* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *œ* (*eu* de *eux*). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *œ* (*eu* de *peur*). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ê* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *ã* (*un* de *lundi*). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a'*, *i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *a'*, *i'*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ[o]* = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

LES DIALECTES FRANÇAIS

DANS LE PARLER FRANCO-CANADIEN (1)

II

L'uniformité du parler populaire dans le domaine du franco-canadien est en effet remarquable. Le vocabulaire présente, il est vrai, suivant les régions explorées, des variantes dont on pourrait peut-être faire une certaine distribution topographique (2); mais ces variantes, plutôt accidentelles, n'altèrent pas l'aspect général du lexique.

La phonétique accuse une uniformité plus sensible encore, le vocalisme et le consonantisme offrant à peu près partout les mêmes phénomènes.

Quant à la syntaxe et à la morphologie, elles ne paraissent pas varier sensiblement d'un bout à l'autre du pays.

Et cette langue relativement uniforme a pour fonds le français, plus exactement le français populaire commun du nord. Aussi, quiconque sait le français se fait comprendre sans le moindre effort de Montréal à Gaspé et de Sherbrooke au Lac-Saint-Jean, se fait comprendre de tous nos paysans et les comprend lui-même.

Comment donc cette uniformité s'est-elle réalisée ? Dans le mélange de Normands, de Picards, de Saintongeois, de Berrichons, de Poitevins, de Français, qui peuplèrent le Canada, quel fut le sort des parler provinciaux ? Et comment le français parvint-il à dominer si tôt ?

(1) Voir le *Bulletin* d'octobre, p. 41.

(2) Un bel exemple est le mot *agès* ou *ajets*, dont les quatre acceptions, relevées dans des régions différentes, se rattachent à divers dialectes. (Voir *l'Origine et le parler des Canadiens français*, pp. 14-16.) *Cintre* et *about* servent tous deux à désigner la planche traversale de labour où aboutissent les sillons d'une pièce de terre ; mais le premier, qui nous est vraisemblablement venu du Maine ou de la Saintonge, est inconnu dans les comtés où l'on emploie le second, qui fut sans doute apporté du Berry.

Car ce n'est pas d'aujourd'hui que les patois sont réduits à des débris épars, à des bandes brochant sur le fonds français de notre langage. Dès le XVIII^e siècle, l'évolution était en grande partie accomplie, notre parler avait acquis déjà son uniformité. C'est ce qui ressort des remarques de Charlevoix (1) et de Montcalm (2). On ne peut attacher, à ce point de vue, beaucoup d'importance aux autres témoignages que nous possédons, à ceux du Père le Clercq (3), de l'Abbé d'Olivet (4), de Kalm (5), de la Potherie (6), et de Jefferys (7); rien n'indique que ces écrivains aient voulu parler du langage du peuple. Du reste, Chrestien le Clercq n'a pu constater que l'état du langage dans les dernières années du XVII^e siècle (8), et les autres dans la première moitié du XVIII^e.

Que s'était-il donc passé de 1600 à 1700, ou mieux, des commencements de la colonie à l'année 1680 ?

Rien que de naturel.

Des circonstances multiples, en effet, et diverses ont pu restreindre ou étendre l'action de chaque province de France sur notre langage: le nombre des émigrants, leur qualité, leur rang dans la colonie, leur groupement, etc.

Le grand nombre des colons étaient, nous l'avons vu, des patoisants. Mais les plus considérables, les chefs de groupes, les officiers de l'administration, les membres du clergé, les missionnaires, venus de Paris ou des autres villes de France, tous gens cultivés, parlaient sans doute le français. Or, le peuple, par la situation particulière qui lui était faite ici, se trouvait en contact continuel avec ces personnages. Québec, Trois-Rivières, Montréal, où toute l'administration était concentrée, et où les colons devaient nécessairement fréquenter, étaient des centres de vie française;

(1) *Hist. et description générale de la Nouvelle-France avec le journal d'un voyage etc.*, gr. édit. 1744, t. III, p. 80.

(2) *Journal du Marquis de Montcalm*, dans la *Collection des Manuscrits du chevalier de Lévis*, Québec, 1895, p. 64, le 13 mai 1756.

(3) *Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle-France*, Paris, 1691, t. II, pp. 15-16.

(4) *Traité de la Prosodie française*, 1736. Voir l'édit. des *Remarques sur la langue française* donnée par BEAUZÉE dans le vol. II des *Synonymes français* de l'abbé GIRARD, p. 385.

(5) *Voyage en Amérique*, 1753-1761. Voir l'édition canadienne, version Marchand (Montréal, 1880), p. 215.

(6) *Hist. de l'Amérique septentrionale etc.*, Paris, 1753. Voir t. I, p. 279.

(7) *The natural and Civil History of the French Dominion in North and South America etc.*, Londres, 1761. Voir p. 9.

(8) TANGUAY, *Répertoire du Clergé canadien*, p. 55.

dans les expéditions lointaines, les miliciens étaient encore sous le commandement d'officiers français; à l'école, au couvent des Ursulines, au collège des Jésuites, au Séminaire de Québec, les enfants recevaient l'enseignement de maîtres français; l'organisation paroissiale groupait toute la population autour de prêtres français. Fatalement, les rapports qui s'en suivaient devaient produire au Canada, et plus rapidement, les résultats que des causes analogues avaient amenés en France à partir du XIII^e siècle. *Plus rapidement*, parce que la population était moins considérable, les groupements plus intimes, les rapports plus fréquents entre les patoisants et ceux qui parlaient le français. *Plus rapidement*, aussi parce que chaque patois ne se trouvait pas ici isolé; si l'on excepte quelques groupes, qui durent se désagréger assez tôt, Picards, Normands, Berrichons, Angevins (1) étaient mêlés, destinés à se fusionner pour donner naissance au type canadien. Or, «deux ou plusieurs langues distinctes ont moins de force de résistance qu'une langue unique, parlée par une population homogène». (2)

Le mélange des dialectes devait donc singulièrement faciliter l'évolution de notre parler vers le français. Broyées et confondues, les formes patoises perdirent de leur vigueur naturelle; déracinées, la sève leur manqua. Tel mot normand, par exemple, qui sur son principal domaine résista longtemps au français, ne sut pas, perdu ici dans les autres formes patoises, rester pur normand. Les cadres de la phonétique populaire étant brisés, le français n'eut qu'à entrer: la place n'était pas défendue.

Et voilà comment le français vint à prédominer, à s'imposer en si peu de temps et à donner au franco-canadien le fonds auquel s'incorporèrent les éléments dialectaux les plus vivaces.

Mais notre parler n'est pas uniforme seulement en son fonds; il l'est aussi dans ses notes dialectales, et cela s'explique de la même manière.

Mettez ensemble, comme en société, un Normand qui n'entend pas le picard, et un Picard qui n'entend pas le normand: le Normand apprendra le picard, ou le Picard apprendra le normand. Ajoutez un Français qui n'entend ni le normand, ni le picard, mais qui représente l'autorité, mais qui est instruit, mais qui a du prestige, et avec qui les deux autres sont nécessairement en

(1) Voir, par exemple, de combien de provinces vinrent les habitants de la Seigneurie de Lauzon. *Histoire de la Seigneurie de Lauzon* par J.-E. Roy, vol. I, pp. 167 et suiv.

(2) BRUNOT, *Hist. de la langue franç.*, t. I, p. 25, note.

rapport : le Normand et le Picard apprendront tous deux à parler français, pour imiter leur supérieur et pouvoir communiquer avec lui, et, comme au moyen de ce trucheman, ils pourront aussi se comprendre l'un l'autre, le Normand n'apprendra pas le picard, le Picard n'apprendra pas le normand ; ces deux patois, conservés quelque temps encore au sein de la famille, ne seront bientôt plus parlés que par les vieilles gens ; encore quelques années et il n'en restera que des débris. Mais il en restera des débris. Car le peuple n'apprend un idiome étranger que s'il en a besoin pour communiquer avec ses semblables, et il l'apprend dans la mesure où il en a besoin. Picard et Normand n'apprendront donc du français que ce qu'il leur sera nécessaire de savoir. Or, les termes génériques suffisent en général à qui veut simplement se faire comprendre. Les patoisants emprunteront donc au français, outre la syntaxe et les principales flexions, les termes qui désignent les genres d'objets, sans avoir souci de connaître les expressions nuancées propres à chacun de ces objets. Ils n'apprendront que le terme générique français, par exemple le mot *scie* ; s'il faut parler d'une espèce particulière de scie, ils emploieront le mot de leur patois ; ils diront, s'ils sont normands, *godendart*, etc.

N'est-ce pas ce qui est arrivé au Canada ?

De là, sans doute, la pauvreté de notre vocabulaire français, notre ignorance des termes spéciaux, des termes techniques.

Allons plus loin. Si les premiers arrivés, les plus nombreux et les plus considérables d'entre les habitants d'une localité forment un groupe homogène, parlent le même dialecte, ils exerceront une influence plus grande, noieront presque les groupes venus plus tard, et dans une certaine mesure feront prévaloir leur manière de parler ; c'est-à-dire qu'ils imposeront les formes qui leur sont propres dans tous les cas où l'on aura recours au patois.

C'est encore ce qui dut se passer dans les commencements de la colonie. Les Normands, premiers arrivés, formaient aussi le groupe homogène le plus nombreux. Ajoutons qu'ils étaient les plus considérés. Une lettre de Colbert à M^{gr} de Laval, écrite de Saint-Germain le 18 mars 1664, et dont l'original est conservé dans les archives du Séminaire de Québec, montre qu'on les trouvait, avec les émigrants des provinces voisines, plus laborieux que les autres, et plus zélés pour la religion :

« Comme pendant le séjour que vous fistes icy, écrit Colbert à l'Évêque de Pétrée, vous me tesmoignastes que les gens des

environs de la Rochelle et des Isles circonvoisines qui passoient en la Nouvelle France estoient peu laborieux et mesme que n'estant pas fort zélés pour la religion ils donnoient de mauvais exemples aux anciens habitants du pays qui avoient plus de docilité, le Roy a pris résolution suivant votre advis de se lever 300 hommes cette année en Normandie et dans les Provinces circonvoisines qui seront conduits sur des vaisseaux marchants frettez par des particuliers qui m'ont été produits par le Père Ragueneau... En sorte que j'espère que ce secours tournera effectivement à l'avantage du Pays, de mesme que les autres que sa majesté a déterminé d'y envoyer tous les ans par la même voye... »

Il n'est donc pas étonnant que le normand ait imprimé à notre parler, plus profondément que les autres dialectes, son empreinte.

Là où le normand et ses sous-dialectes n'ont pu exercer cette influence prépondérante, il semble que les formes dialectales aient plutôt persisté qui n'étaient pas particulièrement caractéristiques d'un patois et se trouvaient dans les parlers de plusieurs régions. C'est l'origine au Canada d'un grand nombre de produits dialectaux qu'on ne saurait rattacher à un patois plutôt qu'à un autre, qui sont communs à tous les parlers de l'ouest, du nord-ouest et du centre, et qui par là-même eurent plus de force pour résister au français.

Si l'on tient compte de tous les éléments du problème, il est impossible d'expliquer d'autre façon comment le franco-canadien s'est formé, comment il a pu devenir uniforme sans être absolument homogène, français sans être toujours classique.

Notre parler continue son évolution vers le français littéraire.

Nos formes dialectales disparaissent les unes après les autres, et il est permis de le regretter. Ces notes du parler ancestral nous sont chères. Car nous nous souvenons avec amour, non seulement de la France, de la *grande patrie* et de sa langue, mais aussi des provinces d'où nos pères sont venus, des *petites patries* et de leurs parlers. Les plus légitimes et les mieux venus de nos vieux mots patois, nous voudrions les conserver et qu'ils soient admis dans notre littérature. Car les patois sont vénérables, et c'est plaisir d'en retrouver le souvenir sur nos lèvres....

O douceur de tremper sa bouche à leurs vieux mots! (FÉRET.)

ADJUTOR RIVARD.

ÉTUDE

SUR

L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE (1)

J.-D. MERMET

(Suite)

Ce n'est pas, croyons-nous, dans ses poésies patriotiques et guerrières, ni même dans ses poésies descriptives qu'il faut chercher le véritable talent, le meilleur esprit de Mermet.

Le soldat français est ami de la gaieté. Et rien ne ressemble plus à un troupier de France que l'adjudant du régiment de Watteville. Il ne perd aucune occasion de dire un bon mot, de rimer un distique plaisant, et de distribuer à ses amis des impromptus. Sa correspondance avec Jacques Viger est souvent coupée de petites poésies où se concentre et se condense pour rejaillir ensuite l'aimable fantaisie de l'auteur. Et Jacques Viger, mis en goût par toutes ces légères productions, ne cesse de réclamer des rimes et de solliciter des vers.

« Allons, vite, Apollon, une satire, une épigramme, ou pour le moins un mot pour rire », lui écrit-il un jour qu'il lui a présenté, dans sa lettre, tous les membres de sa famille, depuis Madame Viger jusqu'à Finfin, et jusqu'au gros Lion qui dort près du poêle.

Voici, d'ailleurs, comment Viger faisait à Mermet les honneurs de son salon.

« Connaissez-vous ma famille?—Non.—La voici. Une veuve est mon épouse. Elle n'a point six pieds de haut, elle n'est point au-dessous de quatre, mais d'une taille raisonnable, c'est-à-dire

(1) Voir les *Bulletins* de janvier et juin 1904, avril, juin, septembre, novembre 1905, avril et septembre 1906.

La lecture de la *Saberdache* de Jacques Viger nous a permis de restituer à Mermet des poésies que longtemps nous ne savions à qui attribuer, parce qu'elles n'étaient pas signées dans les journaux où nous les avons recueillies; nous avons cru devoir faire entrer dans cette étude sur Mermet, pour qu'elle fût plus complète, quelques-unes de ces pièces que nous avons données et reproduites comme anonymes dans notre article de novembre 1905.

ni trop grande ni trop petite. Elle n'égale pas Vénus en beauté; elle n'a pas non plus la figure d'une sorcière... Du côté de l'esprit, des manières, &, parbleu! elle vaut bien son égale...

«Elle a trois filles et un garçon. L'aînée... la cadette... soyons discret, je parle à un militaire, et ce sont gens à prendre aisément feu. La troisième grandit; elle ne sera pas sottie ou je serai bien trompé. Le petit garçon?—Nous en pourrions faire quelque chose. Tout ce petit peuple vous aime et vous estime...»

Puis vient le tour des chiens qui gardent le foyer:

«Mais mon domestique ne se borne pas là.—*Finfin*, qui salue fort respectueusement, qui fait le mort, qui court si bien après les chats, qui saute si bien aux jambes du monde sans les mordre, qui fait tant de bruit et si peu de mal;—*Azor*, gros et gras à plein cuir, qui présente si bien ⁽¹⁾ sa patte blanche et luisante, qui fait si bien la belle et se traîne si humblement à vos pieds, pour demander des caresses;—*Fidèle*, qui remue si joyeusement la queue, à la venue d'un ami en visite, dont le pelage de soie est si doux au toucher;—*Lion*, l'énorme Lion, au pas lourd et pesant, au regard mâle, mais obligeant et hospitalier... Ces quatre pauvres créatures... désirent vous être introduites. Vous en offenserez-vous? Oh! vous ne le sauriez faire, si vous voyiez avec quelle gentillesse *Finfin* vous fait la révérence! avec quelle bonne grâce *Azor*, d'aplomb sur ses *pays-bas*, vous présente sa patte pommelée! Si vous voyiez le charmant petit *Fidèle* se tortillant en tout sens, agitant vivement sa belle queue, grattant ma chaise à s'en user les ongles; et le fier *Lion* debout devant moi, avec toute la gravité d'un pédagogue et le flegme d'un Hollandais... Allons, vite, Apollon, une satire, une épigramme, ou pour le moins un mot-pour-rire... »

A quoi Mermet répond en composant des vers un peu légers ou trop galants sur la personne de l'épouse, celles de l'aînée et de la cadette, puis en rimant comme il suit, avec quelque nonchalance, sur les quatre chiens du logis.

Fidèles chiens de mon ami fidèle, •
 Vous qui jamais n'avez mordu
 Ce Pégase fier et rebelle
 Sous lequel si souvent je me vois étendu :

(1) Malgré tout le soin avec lequel Jacques Viger fait sa correspondance, et la recherche et la coquetterie qui apparaissent souvent dans ses lettres, on y rencontre comme ici, des négligences et des répétitions de mots qu'il faut mettre au compte d'une intimité qui ne se préoccupe ni du public ni de la critique.

Vous dont le maître est en extase,
 Quand il voit vos jeux et vos tours :
 Je viens vous visiter sur ce même Pégase...
 Hola !... n'aboyez point, ou j'appelle au secours.
 Un cri seul fait broncher ma bête ;
 Et soudain le rimeur se trouve e... sur tête.

Bravo ! bravo ! gentil Finfin !
 Il saute, il folâtre, il badine :
 Vraiment dans la race canine,
 Je ne vois pas un meilleur Arlequin.

.....

Regardez cet Azor ; il tremble dans sa graisse ;
 Il est paresseux et gourmand :
 Tout chien qu'il est, il est même friand.
 Il présente une patte épaisse
 Au bien-venu comme au passant ;
 Il est toujours humble et rampant.
 Il a de plus l'air hypocrite :
 Quand il dort, on croit qu'il médite :
 Se peut-il donc qu'on trouve dans un chien
 Le vrai portrait d'un Moine anti-chrétien ?

Admirez donc Fidèle : il courtise, il caresse ;
 Il parle avec la queue ; il a de la souplesse ;
 N'en déplaît aux maris jaloux,
 Avec son nom et sa tendresse
 Si Fidèle était homme il serait bon époux.

Voyez le fier Lion : malheur à qui l'approche,
 S'il n'a le cœur bien droit, et l'esprit bien tourné.

.....

Tantôt près de la porte, assis comme un Sultan,
 Il contemple tout à la ronde.
 Passe-t-il un menteur ; voit-il un courtisan :
 Vite il les sent, murmure et gronde.
 Ah ! que tout magistrat n'a-t-il sa gravité,
 Son œil perçant, surtout sa vigilance :
 On punirait alors la seule malveillance ;
 Et tout homme de bien vivrait en sûreté. (1)

Ces vers sont un peu négligés, il est vrai ; et ils sont trop hâtifs. Ils indiquent pourtant assez bien le ton de cette poésie badine et frivole qui émaille la correspondance de Mermet, et qui constitue une large part de son œuvre en vers. Plusieurs de ces

(1) *Ma Saberdache*, IV, 94.

poésies sont décidément médiocres. Quelquefois, cependant, le rimeur compose avec plus de soin, il fait dans ses vers plus adroitement pénétrer son esprit, et il écrit alors quelques petites pièces dont le tour est fort agréable.

Les sujets où il exerce sa verve sont des plus variés. Apprend-il, par exemple, que les soldats qui ont suivi Napoléon en Russie, y ont été malheureux, qu'ils ont souffert cruellement de la neige et du froid, aussitôt le légitimiste ardent qui vit en Joseph Mermet, profite de cette aventure pour donner libre cours à ses rancunes politiques; et tout en regrettant sans doute les désastres de la grande armée, il ridiculise Bonaparte et tous ces révolutionnaires qu'on appelait *Sans-culottes*. Il suppose qu'un soldat parisien qu'on aurait fait prisonnier et déporté en Sibérie, écrit à sa bonne maman le billet ou la chanson suivante:

O Maman, ma chère Maman !
 Secourez-moi, je vous en prie :
 Napoléon n'est qu'un tyran
 Qui nous immole à sa furie ;
 Il nous promettait des lauriers ;
 On nous a donné des menottes.
 Voilà le fort des beaux guerriers
 Que vous appelez *Sans-culottes*. (bis)

O Maman ! Paris seul est beau.
 Dans ces déserts tout me dégoûte ;
 La Sibérie est un tombeau ;
 J'y trouverai le mien sans doute.
 Nous sommes gelés, morfondus ;
 Nos gardiens sont de vrais despotes.
 Non, Maman, nous ne pouvons plus
 Exister ici sans culottes. (bis)

Ah ! plutôt condamner au feu
 Cet exécrable Bonaparte ;
 La guerre pour lui n'est qu'un jeu,
 Chaque soldat n'est qu'une carte.
 Il fait enfin ce qui lui plaît :
 Nous ne sommes que ses marmottes ;
 Mais s'il nous fouette, c'est bien fait,
 Pourquoi sommes-nous sans culottes ? (bis)

Ah ! pour venger tant d'innocens,
 Tant de millions de victimes ;
 Pour expier tant de tourmens,
 Tant d'attentats et tant de crimes,

Puissent tous les Napoléons
Gémir sous ces affreuses grottes!
Et sur ces horribles glaçons
Coucher, comme nous, sans culottes! (bis)

.....

Adieu, Maman, adieu, mes sœurs :
Vous, croyez-moi, mes petits frères :
Du Tyran craignez les fureurs ;
Il nous accable de misères.
Ah ! puissiez-vous rester petits,
Et ne vous montrer patriotes,
Que lorsque le règne des Lis
Viendra nous rendre nos culottes! (bis) (1)

Et quand il entend dire que Bonaparte est enfin descendu du trône, et a vu s'abîmer sa gloire et sa puissance, il s'empresse de lui rimer, en manière d'épithaphe, ce distique funèbre qu'il envoie à Viger, et qui résume la partie négative de sa foi politique :

Ci-gît Napoléon Premier.
Dieu veuille qu'il soit le dernier! (2)

Une autre fois, Mermet s'amuse à mettre en vers de quatre pieds les boutades légères de l'homme qui ne cherche que les jeux et les ris, boutades qu'il nomme lui-même le *jargon du Bel-Esprit* ou de l'*Homme-Enfant*. (3)

Que Demosthènes
En haraguant
Entraîne Athènes
Comme un torrent,
Que Bourdaloue
Vantant la foi
Du Dieu qu'il loue
Prêche la loi ;
Leur ton terrible
Ne me plaît pas :
Seul le sensible
A des appâts.
.....
D'une onde pure
J'aime le bruit ;
J'aime un murmure
Qui me séduit :
Ma rhétorique
N'a que des fleurs,

(1) *Le Spectateur*, 31 mai 1814. Cette pièce est intitulée : *Un parisien de Sibérie à sa Maman*. Voir aussi *Ma Saberdache*, IV, 173.

(2) *Le Spectateur*, 14 juin 1814 ; *Ma Saberdache*, IV, 101.

(3) Cf. *Répertoire national*, I, 97.

Et ma logique
Hait les fureurs.

.....
J'aime une idylle
Plus qu'un sermon,
Et le subtile
D'une chanson
Plus que l'utile
De Cicéron.

.....
L'aimable Horace
M'offre du beau,
Et, sur sa trace
J'aime Boileau ;
Mais la satire
De ces savants
Me fait trop rire
A mes dépens.
Dans La Fontaine
L'homme se voit ;
C'est la fontaine
Où chacun boit.
Ah ! quel poète !
Qui l'aurait cru ?
Dans une bête
Je me suis vu.
Bête de somme
Est mon portrait ;
Mais l'homme est homme,
Il a mal fait.

.....
Rien ne m'attire
Qu'un *bel esprit*.
De l'agréable
Il est l'appui,
Aime l'aimable,
N'aime que lui ;
Sait se distraire
Lorsqu'il écrit,
Et se complaire
Dans ce qu'il dit...

Ou bien encore, sa qualité d'européen et son inexpérience de tant de libertés que s'attribuent les Yankees, le font se moquer un peu lestement du sans-gêne de ce peuple que d'ailleurs il était ici venu combattre. Preuve, cette épigramme qu'il compose sur les *Vents américains*. (1)

Après un grand diner qu'on donnait à Boston,
Chacun se trouva pris du hoquet à la mode.
Chacun de l'air le plus commode
Exhalait ses vapeurs, rendait le même son.
Les dames même en faisaient leur chanson.
Puis d'un combat naval on raconta l'histoire.

(1) Cf. *Ma Saberdache*, V, 161.

On disputa, mais sans cesser de boire ;
 Et le ho—quet coupait les argumens :
 C'était des mais, des si—... c'était un bruit de foire ;
 Et le ho—quet toujours rehaussait les accens.
 « Oui ! » s'écria l'un d'eux, « nous eumes... la vic—toire,
 « La mer— est le plus beau—de tous les... élémens ;
 « Nous y trouvons... la fortune et... la gloire. »
 « Morbleu ! » dit un Français, « c'est bien facile à croire,
 Puisqu'à vos tables même, on dispose des vents. »

Pour ne pas sortir de cette longue série de pièces badines et variées entre lesquelles n'existe aucun autre lien que celui du caprice de l'auteur, voici comme un jour Mermet alluma la guerre entre le commerce et la poésie.

Une marchande bavarde, qui amuse son client de propos insensés pour le retenir et lui vendre sa marchandise, conclut ainsi son discours :

Connaissez donc, Monsieur, le grand art du marchand ;
 S'il veut devenir riche, et s'il veut qu'on l'honore,
 S'il veut charmer, séduire et mieux séduire encore,
 Un marchand doit savoir babiller en Français,
 Acheter en Normand, et vendre en Écossais. (1)

Cette morale qu'il prête aux marchands soulève contre le poète les indignations du monde commercial. Un marchand s'emporte, et avec cette plume qui d'ordinaire n'alligne que des chiffres, Mermet lui fait écrire des vers. C'est intitulé : *Le marchand au poète*. (2)

Tu dis dans tes longs vers que pour faire fortune,
 Je vends en Écossais, et j'achète en Normand ;
 Mais je m'engraisse et vis en bon marchand.
 Et le rimeur, qui toujours importune,
 Chez les autres fait le gourmand,
 Et se nourrit chez lui de fiel et de rancune.
 Il dort sur le latin, se morfond sur le grec,
 Et nuit et jour, grand plagiaire,
 Vole Boileau, dévalise Voltaire ;
 Mais c'est en vain qu'il pille, il mange du pain sec.
 Le Phénix du commerce attire et cherche à plaire ;
 Mais c'est pour ennuyer, pour mordre ou pour mal faire
 Que le Hibou du Pinde ouvre son large bec.

(1) *Ma Saberdache* V, 152.

(2) *Ma Saberdache*, V, 154.

Il faut rétablir la paix entre le marchand et le rimeur, et Mermet s'y emploie en leur adressant à tous deux les vers qui suivent: *Au poète et au marchand.* (1)

Pour terminer vos débats indécents,
Gras marchand, rimeur sec, sachez mes sentiments :
Mes avis valent bien les vôtres ;
Et je connais depuis longtemps,
Les bons et les mauvais apôtres.
Si le rimeur est sec, ce n'est qu'à ses dépens :
Si le marchand est gras, c'est aux dépens des autres.

* * *

Cet esprit que Mermet dirige sur et contre tout, il fallait s'attendre qu'il l'exercerait un jour à propos de nous, et contre nous.

Ce Lyonnais, au tempérament méridionnal, et qui avait passé de la Sicile au Canada, n'aimait pas fort nos hivers vifs, nos neiges toujours blanches, et nos froids qui font grelotter. Il s'étonne encore de toutes ces particularités de vie et de costume que nécessite une pareille saison, et il raconte ses impressions et ses surprises. La pièce est intitulée: *Le Sicilien en Canada.* (2) C'est donc un soldat Sicilien qui regrette fort le soleil, les oranges et les grenades de son pays. Et à ces douceurs et enchantements du ciel de Sicile, il oppose les ennuis du climat canadien :

Où sont nos joyeuses vendanges ?
Où sont nos fertiles moissons ?
Où sont nos figes, nos oranges,
Nos grenades et nos citrons ?

Dans ce climat rien ne nous vivifie :
J'y vois languir les bons humains.
Ah ! si je n'y perds pas la vie,
J'y perdrai, contre mon envie,
Les oreilles, le nez, et les pieds et les mains.
Après la pluie, après la boue,
On voit blanchir les chemins ;
Viennent bientôt les carosses sans roue,
Et certains fers qu'on surnomme patins.
On marche alors sur l'onde : ô merveille ! ô prestige !

(1) *Ma Saberdache*, V, 185.

(2) Cf. *Le Spectateur*, 21 juin 1814. Cette pièce est datée de Kingston, 1 février 1814. *Ma Saberdache*, IV, 170.

On la traverse sans danger ;
 Mais moi qui tremble à l'aspect d'un prodige,
 J'y marche à petit pas du pied le plus léger,
 Et... pouf!... je glisse, et je fais la culbute.

Et l'auteur trouve le moyen de se moquer des fourrures dont
 ici l'on s'enveloppe pour se préserver du froid.

Voyez ici ces femmes et ces filles
 Qui dans leurs jolis bras portent des loups vivants :
 Malgré leurs figures gentilles,
 Sur leurs têtes je vois des renards menaçants.
 Hélas ! on m'habille comme elles,
 Et pour me mettre à leur façon,
 Je suis, grâce aux modes nouvelles,
 Chat par la tête, et par les mains ourson.

Et voilà comment Mermet détestait nos hivers, estimait
 bizarres nos mœurs boréales, et faisait de l'esprit sur nos plus
 légitimes et nécessaires habitudes.

Mais si Mermet ne pouvait sympathiser avec les neiges du
 Canada, il aimait beaucoup les Canadiens français. Il regrettait
 même que le sort de la guerre l'eut relégué à Kingston, dans le
 Haut-Canada ; aux Anglais tristes du Haut, il préfère les Canadiens
 gais du Bas, et, se risquant à jouer avec les mots, il dit en vers
 aimables comme il voudrait bien, quelque jour, et bientôt, des-
 cendre du Haut en Bas. (1)

Enfin je connais l'Amérique,
 Et j'ai vu les deux Canadas ;
 Je dis, sans craindre qu'on réplique,
 Que le Haut vaut moins que le Bas.
 D'un côté la noire tristesse
 Offre l'image du trépas ;
 De l'autre une pure allégresse
 Fait du Haut distinguer le Bas.

Le matelot dans la tempête
 Perché sur la cime des mâts,
 Dit qu'il perdra bientôt la tête
 S'il ne descend du haut en bas.

(1) Cf. *Ma Saberdache*, IV, 26.

Vois ce palais mis en poussière
Par le tonnerre et ses éclats ;
Et chante en gagnant la chaumière
Qu'on est moins sûr en Haut qu'en Bas.

Fuis le sommet d'une montagne,
Séjour horrible des frimas ;
Choisis la riante campagne
Et laisse le haut pour le bas.
Vois l'oiseau qui d'un vol rapide
Cherche à gagner les doux climats ;
Pour éviter le sol aride,
Vois-le voler du Haut en Bas.

Vois l'orme que, dans sa furie,
Le vent agite avec fracas ;
Son ombrage et l'herbe fleurie
Font au haut préférer le bas.
Les rameaux sentent la secousse
Qu'à ses pieds je ne ressens pas :
Étendu sur un lit de mousse,
Je plains le haut, j'aime le bas.

Si d'une étiquette à la mode
La loi règne dans un repas,
De la table, d'un air commode,
Laissez le haut, prenez le bas.
Là, frétilant sur votre chaise,
Livrez-vous aux plus doux ébats :
Buvez, et chantez à votre aise
Qu'on est en haut moins gai qu'en bas.

Mais c'est à Kingston que je rime.
Couronnez-vous, Dieu des combats ;
Et si tu me prends pour victime,
Pour le Haut je laisse le Bas.
Si cependant ta main propice
Sans m'immoler guide mes pas,
O Dieu ! j'attends de ta justice
D'aller bientôt du Haut en Bas.

Ces vers parurent dans *le Spectateur* du 30 septembre 1813, et Jacques Viger qui avait lui-même demandé à Pasteur qu'il les publiât, ajoutait à la pièce cette petite note accompagnée d'un distique qu'il signe du pseudonyme de *Mistigri* : « Malgré la

prévention flatteuse de l'auteur pour le Bas-Canada, il faut avouer néanmoins que le Haut ne lui cède pas en avantages; car

Ces couplets ne prouvent-ils pas
Qu'on rime mieux en Haut qu'en Bas?

* * *

L'influence littéraire de Mermet sur les rimeurs de 1813 s'est précisée et accentuée un jour qu'il prit part à une querelle où s'étaient engagés quelques écrivains du *Spectateur*. L'un d'eux était poète, ou du moins croyait l'être, et ne pouvait se retenir de publier dans les colonnes du journal des vers qu'il disait « extraits du Porte-feuille d'un Canadien ». Ce poète médiocre, qui n'osait signer sa production, n'était autre que Denis-Benjamin Viger, excellent député, à qui son intelligent patriotisme a depuis longtemps fait pardonner sa poésie. Mais les contemporains sont toujours ingrats, et ils se moquèrent, en vers et en prose, des couplets de Denis-Benjamin Viger. Et Denis-Benjamin Viger eut la maladresse de répondre à ces petits Despréaux qui s'attaquaient à son œuvre, et d'écrire pour se justifier de longues colonnes de prose et de vers. Ceci ne fit qu'envenimer la dispute.

Mermet avait trop de malice dans l'âme pour ne pas souhaiter se mêler au chœur des critiques, et n'y aller pas lui aussi de sa petite satire. Un jour donc, il envoie une épître à M. Pasteur, éditeur du journal, pour l'engager à ne publier plus les extraits du *Porte-feuille canadien*. (1)

Pasteur, j'aime ta prose; elle est coulante et nette,
Elle est même au-dessus du style de gazette;
Ingénu quelquefois, et plus souvent subtil,
Des grands événements tu nous montres le fil;
Des gazetiers anglais qui nous peignent des songes
Tu sais adroitement colorer les mensonges.

.....
Il faut de l'art, Pasteur, dans le siècle où nous sommes,
Et l'art d'un nouvelliste est d'amuser les hommes.
J'admire un gazetier qui ne ment qu'à demi;
Seul tu me parais tel; et je suis ton ami.

Mais, dis-moi: quel est donc ce rimailleur moderne
Qui prétend nous berner, sans vouloir qu'on le berne?
Ce faiseur de chansons, dont plus de la moitié

(1) *Le Spectateur*, 16 septembre 1813. *Ma Saberdache*, IV, 61.

Loin d'exciter la joie, inspire la pitié?
 Ce diseur de bons mots qui, quand on veut les lire,
 Nous forcent à bâiller, loin de nous faire rire?

S'il est bon canadien, il est sans doute honnête,
 Mais il est plus que fou s'il se croit bon poète;
 Et je crois qu'il plairait aux hommes comme à Dieu
 S'il jetait, sans tarder, son porte-feuille au feu.

Est-ce un jeune avorton qui sorti du collège
 Veut déjà des neuf Sœurs augmenter le cortège;
 Et qui, tout orgueilleux de jaser en latin,
 Voudrait, comme Boileau, composer un Lutrin?

Serait-ce un bel-esprit, qui toujours incommode,
 Est esprit pour lui seul, et se croit à la mode?

« Non, me répondras-tu; je crois avec raison
 Que le grand porte-feuille est celui d'un Gascon,
 D'un Français émigré que sur notre rivière
 A conduit la fortune, ou plutôt la misère. »

— J'admire ton avis; et du nom canadien
 Je serai comme toi le généreux soutien;
 Mais il ne faut ici se moquer de personne;
 On puise de l'esprit aux bords de la Garonne;
 Et soit dit entre nous, si je vois du talent,
 Je vois de grands Gascons aux bords du Saint-Laurent.

Puis Mermet en vient à l'objet plus particulier de son épître.

Cesse donc, ô Pasteur, de salir tes gazettes
 Par de sottes chansons, et de tristes sornettes.
 Pour exprimer du cœur les sentiments divers
 La prose la plus simple est préférable aux vers.
 Choisis de grands sujets: harangue l'Amérique;
 Peins-lui de son Congrès la fausse politique:
 Montre-lui ses erreurs; et dis-lui que la paix
 Serait pour ses enfants le plus grand des bienfaits.
 Du Corse usurpateur dévoile tous les crimes;
 De son ambition montre-nous les victimes;
 Et quand tu cesseras de peindre ces horreurs,
 Prends un sentier riant, parsème-le de fleurs.
 Console-nous alors; parle-nous d'harmonie,
 Excite tous les cœurs à la philanthropie.

Mermet continue de donner des conseils à Pasteur jusqu'à ce qu'il conclue :

Qu'en lisant ta gazette, on dise que Pasteur
 Pour le bonheur public est un adroit censeur ;
 Et que les Canadiens prennent pour leur devise :
 « D'aimer qui les unit, de fuir qui les divise. »
 Avec plaisir alors, dans les camps de Kingston
 Mars prêtera l'oreille aux doux chants d'Apollon.

.....

Denis-Benjamin Viger eut cette fois le bon esprit de ne pas s'irriter des vers de Mermet; il savait, d'ailleurs, comme tout Montréal, qui en pouvait être l'auteur. Il n'eut peut-être encore qu'un tort, celui d'y répondre par deux grandes colonnes d'alexandrins qui couvraient la quatrième page du *Spectateur*, sans rien ajouter à la gloire du poète. (1)

Mermet lui sut gré de sa bonne humeur, et quelques semaines après il couvrit à son tour toute la quatrième page du journal du *bon Pasteur* (2), pour persuader tous les écrivains de Montréal de s'embrasser dans une fraternelle accolade, et de faire la paix. C'est intitulé: *Capitulation*.

Amis, accordons-nous ; plus de méchant écrit ;
 Terminons sans colère une lutte d'esprit.
 Entre nous, bons Gaulois, faut-il qu'on s'assassine ?
 Faut-il avant l'assaut faire sauter la mine ?
 Les abeilles du Pinde, en nous offrant leur miel,
 Veulent que du sarcasme on évite le fiel ;
 Et leur bourdonnement nous marque la mesure
 Qu'en prose comme en vers doit suivre la censure.

Puis Mermet prend à part, et l'un après l'autre, tous les critiques masqués du *Spectateur*, Mondor, Jean, Michel, Mistigri, Damis, C'est Moi, C'est encore Moi, et enfin Gigès qui n'est autre cette fois que ce Denis-Benjamin Viger, d'où venait tout le mal.

Gigès, venons au fait : nous rimons un peu trop,
 Et de Pégase on doit ménager le galop.
 Écoute mon conseil : Horace a des maximes ;
 Mais Boileau, dans son art, veut le sens et les rimes.
 Rimons peu ; rimons bien ; car rimer de travers
 C'est engager la prose à critiquer les vers.

(1) *Le Spectateur*, 23 septembre 1813.

(2) *Le Spectateur*, 21 octobre 1813. *Ma Saberdache*, V, 137.

Et il termine en proposant à tous de capituler :

Aimables Canadiens, acceptez mon projet ;
 La confiante harmonie en est le seul objet.
 Dans la société qui s'instruit et s'amuse
 Je me sens trop heureux de voir entrer ma Muse.
 La colère jamais ne la fait pétiller ;
 Mais, semblable à son sexe, elle aime à babiller.

Comme on le pense bien, il suffisait de ces paroles de paix pour donner à la guerre des rimeurs une recrudescence d'activité. Et l'on continua pendant quelques semaines encore à remplir le Parnasse du bruit de cette querelle.

* * *

Telle fut, parmi nous, du moins dans ses principales manifestations, l'œuvre littéraire de Joseph Mermet. Ajoutons que cette œuvre n'est pas enfermée tout entière dans les pièces que nous avons signalées, ni même dans celles que contient la *Saberdache*. Nous savons, par la correspondance de ce poète avec Jacques Viger⁽¹⁾, qu'il avait dans ses tiroirs deux recueils de vers, un *vieux* qui datait de 1796 et un *nouveau*. Ces recueils circulaient à Montréal sous le manteau, le vieux du moins, car le nouveau avait été confié au docteur Boidin, de Montréal, lequel avait l'ordre précis de ne le remettre à personne. Aussi bien, enfermait-il des vers, et même certains poèmes héroï-comiques qui scandalisaient fort Jacques Viger lui-même.

Nous nous consolons un peu, en nous plaçant au point de vue spécial où nous étudions Mermet, de la perte ou de la disparition de ces recueils, puisque ces ouvrages de Mermet, composés en dehors des frontières et de l'influence canadiennes, ne se pourraient immédiatement rattacher à l'histoire de notre littérature.

Mermet a probablement continué à rimer en France, où il repassa en 1816. Il n'avait pas voulu accepter, malgré les conseils de ses amis, au nombre desquels il comptait alors M^{re} Plessis, le petit domaine que le gouvernement anglais avait offert, après la guerre, à tous les soldats des régiments de Watteville et de Meuron qui voudraient rester au pays. La restauration des Bourbons attirait là-bas ce légitimiste qui espérait avoir part aux récompenses et aux largesses des nouveaux maîtres de la France. Mais Mermet fut bientôt confondu dans la foule des solliciteurs,

(1) Cf. *Ma Saberdache*, IV, 59 et suiv. *passim*.

et après avoir obtenu seulement la croix de Saint-Louis, qui ne pouvait guère enfler son budget, il s'en alla vivre pauvrement à Marseille, où il regrettait vivement de n'être pas resté au Canada. C'est de là qu'il adressait à M^{gr} Plessis, en 1820, une longue épître en vers où apparaissent sa désillusion et sa tristesse. ⁽¹⁾

* * *

Si Mermet n'a pas voulu mourir sur cette terre canadienne où il a utilement et joyeusement chanté, il mérite, certes, que son nom soit inscrit dans l'histoire des origines de notre poésie.

Non pas que ses œuvres portent la marque d'une grande perfection artistique. Elles sont plutôt, d'ordinaire, un peu négligées. Mermet le savait bien lui-même, et il explique un jour à son ami Viger comment un homme qui possède aussi bien que lui l'art poétique peut parfois rimer si mal. « C'est, dit-il, que cet homme ne se défie pas assez de sa facilité à entasser vers sur vers; c'est qu'il s'admire lui-même, au lieu de se corriger, c'est qu'il ne lit ses productions qu'à ceux qui le flattent;... c'est, en un mot, qu'il connaît les préceptes et ne s'y soumet pas. » Il prétend, d'ailleurs, qu'un poète est aussi jaloux de sa liberté qu'un Bas-Canadien, et il défie les Écossais les plus impertinents, les Anglais les plus fiers, et les Allemands les plus hautains de jamais publier sur le Parnasse un seul article de la loi martiale. ⁽²⁾

Mais si imparfaite que soit la poésie de Mermet, elle ne laisse pas de jaillir souvent d'une bonne inspiration, et de nous intéresser encore aujourd'hui. Elle a communiqué à notre poésie patriotique de 1812, une vigueur nouvelle, et plus de grâce et d'élan. Elle a aussi continué, par quelques-unes de ses meilleures productions, cette littérature spirituelle et finement railleuse que Joseph Quesnel avait si longtemps pratiquée.

Et s'il était permis de comparer les petites choses à d'autres qui sont plus grandes, nous pourrions dire que tous deux, Quesnel et Mermet, ont fait pour la littérature canadienne, ce qu'au commencement du XVI^e siècle avait fait Clément Marot pour la littérature française. Ils y ont introduit l'esprit. Non pas qu'ils l'aient ici créé: l'esprit n'est jamais à créer là où se sont succédées des générations de Gaulois; mais ils l'ont fait jaillir plus

(1) Voir *Mgr Plessis*, par l'abbé Ferland, dans le *Foyer canadien*, I, 258-262, et 315.

(2) *Ma Saberdache*, IV, 132. Lettre du 2 avril 1814.

vivement, et ils l'ont fait circuler dans notre poésie d'un flot plus dru et plus abondant. Et cela vaut bien la peine qu'on le remarque puisque nos poètes canadiens se sont, en général, peu avisés de se laisser entraîner à ce courant facile, clair et léger. La satire eut bien chez nous ses poètes et ses victimes, mais la satire est une forme bien spéciale de l'esprit; elle suppose l'esprit, mais pas toujours le meilleur; elle n'en est pas la fleur la plus exquise, ni surtout la plus aimable. Il est trop rare que celui à qui on la destine puisse la cueillir sans se blesser. Or, nous l'avons pu observer, si la satire laisse parfois apparaître son dard à travers les poèmes de Quesnel et de Mermet, elle se lasse vite de piquer vivement l'épiderme d'autrui; l'esprit gaulois, l'esprit qui s'allume et pétille pour le seul plaisir de briller et d'amuser, reprend bientôt toute sa place et tous ses droits, et c'est lui surtout qui inspire ces vers plaisants, ces épîtres badines, ces dialogues rimés, ces impromptus inoffensifs qui firent tant rire nos pères, et qui valurent à Quesnel et à Mermet la meilleure part de leurs succès. Si la tradition qu'auraient pu créer ici ces deux poètes n'a pas été aussi assidûment reprise et continuée, cela vient sans doute de ce que nos âmes n'ont plus au même degré que l'âme française le don de s'étourdir dans la gaieté et de se répandre en joyeux propos. Nous sommes devenus plus graves, plus rêveurs, plus profondément passionnés peut-être, et mélancoliques à de certaines heures, comme il convient à des gens du Nord. Et dès lors, il était naturel que l'histoire de la poésie canadienne fut surtout écrite par de tendres lamartiniens comme le doux Joseph Lenoir, par des patriotes émus et ardents comme Garneau et Crémazie, par des rhéteurs grandiloquents, comme MM. Fréchette et Chapman, par des tourmentés et des attristés comme M. Émile Nelligan, par un Théocrite méditatif, amant éperdu de nos agrestes paysages, par une âme tour à tour mystique et pastorale comme celle de M. Pamphile LeMay.

Mais ceci même nous est peut-être un autre et puissant motif de ne pas laisser périr ici la mémoire de Quesnel et de Mermet, et de leur être reconnaissants pour ce qu'ils ont, chez nous, pratiqué un genre, une sorte de poésie que nous n'aurions pu comme eux cultiver, et pour ce qu'ils ont donc enrichi et fait briller nos lettres canadiennes d'une œuvre rare et précieuse.

CAMILLE ROY, p^{tr}e.

DEUX CHANSONS CANADIENNES

On a dit que le peuple français prenait prétexte de tout pour chanter. En cela, nous sommes bien français. Les chansonniers sont nombreux dans nos campagnes; ils l'étaient plus encore autrefois, car, ici comme là-bas peut-être, les bonnes habitudes se perdent. Jadis, chaque village avait son poète, et à propos du moindre événement les chansons égrenaient leurs notes, joyeuses ou tristes. Rondes, romances, complaintes, épithalames, il y en avait sur tous les tons et pour tous les goûts.

Lors des événements de 37-38, les chansonniers populaires firent preuve, paraît-il, d'une fécondité remarquable... Les révolutions font éclore tous les talents! De tous les chants qui virent alors le jour, la plupart sont oubliés aujourd'hui. J'ai pu cependant en recueillir deux, qui, je pense, n'ont jamais été publiés. Mon père me les a chantés. Le premier est une complainte, composée à l'occasion du départ des exilés de 37-38; l'autre, une chanson sur l'évasion d'un prisonnier patriote.

« La complainte, me dit mon père, je l'entendis chanter pour la première fois — j'étais alors enfant — par un voisin qui longeait un ravin sur la ferme de mon père, et ces notes tristes et plaintives m'avaient ému; la chanson, on la chantait à pleine tête, en plein champ, en s'accompagnant du bruit de la pierre à aiguiser sur la faux, et l'on se vengeait ainsi des policiers. »

LE DÉPART DES EXILÉS

Adieu! Adieu! De la cloche sonore
Le tintement annonce le départ.
Adieu! Adieu! Nous espérons encore
De vous revoir ici ou quelque part.
Chers compagnons des jours de notre enfance,
Nous vous quittons en vous serrant la main,
Le cœur navré, plein de reconnaissance.
Adieu! Adieu! Pensez à nous demain.

— Vous allez où? — Dans une île lointaine.
 — Pour bien du temps? — Nous ne le savons pas.
 — Qu'y ferez-vous? — Nous subirons la peine
 D'être en pays où vivent les forçats.
 Nous ne savons tout ce qu'il faut attendre
 Dans ce recoin, terreur du genre humain;
 Mais nous savons toujours qu'il faut s'y rendre.
 Adieu! Adieu! Pensez à nous demain.

— Pauvres proscrits! Que leur sort est funeste!
 Leur bras vengeur de chaînes est chargé.
 L'exil! l'exil, voilà ce qui leur reste
 De leurs efforts pour notre liberté.
 Oh! Roi des rois, adoucissez leurs misères;
 Ils étaient purs: veillez sur leur destin.
 Prenez pitié d'eux; ils sont toujours nos frères....
 Adieu! Adieu! Qu'ils reviennent demain.

L'ÉVASION DU PRISONNIER

Il y a dans notre ville,
 Digue dindaine,
 Beaucoup de gueux renippés,
 Digue dindé,
 Beaucoup de gueux renippés. (bis)

Il y en a de tout' sorte,
 Digue dindaine,
 Et de toute renommée
 Digue dindé,
 Et de toute renommée. (bis)

Il s'y trouve un pauvre sire,
 Digue dindaine,
 Qui marche-z-à quatre pieds,
 Digue dindé,
 Qui marche-z-à quatre pieds. (bis)

L'un est un ours ⁽¹⁾ très vorace,
 Digue dindaine,
 L'autre un tigre déchainé, ⁽¹⁾
 Digue dindé,
 L'autre un tigre déchainé. (bis)

(1) Ces mots rappelaient, dit-on, les noms de ceux qui avaient été mêlés à cette aventure.

L'un ne respir' que la corde,
 Digue dindaine,
 L'autre voudrait étrangler,
 Digue dindé,
 L'autre voudrait étrangler. (bis)

Ils avaient une victime,
 Digue dindaine,
 Mais elle s'est échappée,
 Digue dindé,
 Mais elle s'est échappée. (bis)

Tous deux en versent des larmes,
 Digue dindaine,
 Ils en sont bien affligés,
 Digue dindé,
 Ils en sont bien affligés. (bis)

Nous leur conseillons de prendre,
 Digue dindaine,
 A sa place un autre huissier,
 Digue dindé,
 A sa place un autre *huissier*. (1)

A. RIVARD.

La prononciation du latin.—Dans une brochure (*la Prononciation internationale du latin au XX^e siècle*) extraite des *Atti del Congresso internazionale di scienze storiche*, 1903, M. Alcide Massé avait demandé que, par une entente internationale, « tous les enfants qui apprennent le latin, dans les divers pays, soient habitués à le prononcer de la même manière ». Cette proposition a fait l'objet d'un vœu, que le Congrès international des sciences historiques tenu à Rome en 1903, a adopté. On a remis à l'étude pour le prochain Congrès une autre proposition de M. Massé qui voudrait qu'on choisisse comme prononciation internationale du latin, la prononciation du temps de Constantin plutôt que celle du temps de Téreence. « Il s'agit surtout de savoir, dit la *Revue de philologie française* (3^e trimestre, 1906, p. 237) : 1^o si on ne se contentera pas de l'accent d'intensité, sans chercher à rétablir l'accent musical, si étranger à nos habitudes ; 2^o si on ne se bornera pas à rectifier le timbre des voyelles au lieu d'essayer d'en faire sentir aussi la quantité. »

Un titre en vogue.—Nous avons rendu compte des *Impressions d'un passant* de M. l'abbé V.-A. Huard. Vient de paraître, à Paris, un volume artistique et luxueux, qui porte aussi ce titre : *Impressions d'un passant*, par M. Léon Monnier.

(1) Voir note précédente.

LES NOMS POPULAIRES DE QUELQUES PLANTES CANADIENNES

Les Quenouilles.—Il s'agit d'une de nos plantes indigènes. Les botanistes lui ont donné le nom de *Typha latifolia*, et elle pousse à profusion partout où il y a des fossés à eau stagnante. Au Canada, on l'appelle indifféremment, suivant les régions, *quenouilles*, *roseau*, *jonc*, *matelas*.

Son inflorescence a vraiment grand air, insérée qu'elle se trouve au sommet d'une tige longue de cinq à six pieds, et enveloppée à sa base d'une touffe serrée de feuilles allongées, ensiformes, d'un vert intense. C'est un gros cylindre brun, compacte et duveteux, se désagrégant spontanément à maturité, et dont la bourre peut servir à remplir les matelas et les oreillers. De là le nom de *matelas* sous lequel nos gens désignent assez souvent cette plante.

En France, on l'appelle plus généralement *massette*, ou encore *matelasse*, *masse-à-bedeau*, *roseau-de-la-Passion*, etc.

D'après le « Cosmos », les tiges élégantes et fortes des *typhas*, surmontées de leurs larges épis cylindriques, auraient donné l'idée de ces masses qu'on porte, par honneur, devant certains dignitaires. Il faudrait en dire autant du sceptre des rois, qui ne serait lui-même qu'une tige de *typha* interprétée, tout comme la fleur de lis des armes de France est, à vrai dire, une fleur d'iris modifiée par les artistes du blason.

Donc, la masse qui s'avance pompeusement en tête des facultés universitaires, celle qui, solennellement installée sur la table du secrétaire, préside avec tant de calme aux délibérations de nos assemblées législatives, le sceptre des rois, celui, plus discret, des appariteurs, la verge-noire, jusqu'à la verge du bedeau de nos églises, tous ces symboles du pouvoir dérivent d'une plante bien modeste, qui était certainement loin de s'attendre à un tel honneur.

Il suffirait d'y penser, pour retrouver dans cette humble origine un emblème frappant de la caducité des honneurs

terrestres, merveilleusement rehaussée cependant par le rapprochement qu'on en peut faire avec l'un des plus dramatiques épisodes de la Passion. Car c'est encore une tige de *typha* que l'on met entre les mains du Sauveur dans la sanglante scène de l'*Ecce Homo*.

La Bourdaine.—L'arbrisseau auquel on donne au Canada le nom de *bourdaine* croît en abondance dans tous les coins de la province, surtout dans les sols bas et humides. Ses petits fruits, bleu foncé, sont très recherchés des enfants, à cause de leur saveur à la fois fraîche et sucrée. Dans quelques paroisses, d'après Provancher et Moyen, on les appelle *alises*. Ailleurs, dans la région de Chicoutimi, on leur donne le nom de *lianes*, par allusion, sans doute, à l'usage qu'on en fait pour lier les gerbes.

L'abbé Provancher mentionne deux variétés de bourdaine, différenciées l'une de l'autre à peu près exclusivement par les contours de leurs feuilles. De son côté, M. l'abbé Jutras, dans des notes manuscrites qu'il a bien voulu nous communiquer, distingue la bourdaine du *bleuassin* qui, dit-il, lui ressemble beaucoup. Or, d'après la description qu'il en donne, le bleuassin de la Baie-du-Febvre est tout simplement notre véritable bourdaine (*Viburnum nudum*), tandis que ce qu'on appelle bourdaine dans les Bois-Francs est plutôt un autre arbuste, beaucoup plus court que le premier. Le défaut de renseignements ne nous permet pas de classer cette dernière plante.

Les deux noms vulgaires, bourdaine et alises, se retrouvent en France, et ils ont dû être donnés à notre arbrisseau indigène par les premiers colons à raison d'une ressemblance plus ou moins apparente avec la bourdaine et les alises de France. Cette fois, la dénomination n'a pas été heureuse.

La bourdaine ou bourgène française est le fruit d'un nerprun, arbuste de la famille des rhamnées, dont l'unique utilité était, autrefois, de fournir un charbon employé dans la fabrication de la poudre. Le fruit noir du nerprun (noire prune) est un purgatif violent; on s'en sert dans la médecine vétérinaire. On en tire encore plusieurs couleurs fines, employées en peinture. Par conséquent, la bourdaine française ne ressemble guère à la nôtre, cette dernière étant classée dans la famille des caprifoliacées, genre viorne. (1)

(1) Le Frère Sagard ne parle pas de la bourdaine dans l'énumération qu'il donne des plantes du Canada. Mais, chose curieuse, Charlevoix, qui a vécu si

Quand au nom *alises*, il est tout aussi mal choisi. L'alisier appartient à la famille des rosacées. C'est un arbrisseau épineux à fruit petit, rouge, aigret. Il n'a donc aucune analogie avec la bourdaine canadienne. On peut en dire autant du nom de *liane*, puisque ce dernier sert à désigner un groupe de plantes grimpantes ou sarmenteuses qui croissent exclusivement dans les forêts de l'Amérique tropicale et de l'Afrique.

Nos ancêtres étaient nécessairement de pauvres botanistes, et, pour cette raison, ils ont donné à plusieurs de nos plantes les noms des plantes de leur pays qui, dans leur opinion, leur ressemblaient le plus. Il n'y a pas lieu de se scandaliser s'ils ont ainsi commis quelques erreurs. D'ailleurs, en un bon nombre de circonstances, il ont été très heureux, et les noms qu'ils ont donnés, par analogie avec les plantes de France, étaient bien choisis; il sont restés.

C. LAFLAMME, p^{tr}e

longtemps en France après avoir beaucoup voyagé en Canada, et qui, par suite, devait mieux connaître, donne à notre bourdaine le nom de bourgène du Canada, par analogie supposée avec la bourgène de France. Comment a-t-il pu confondre deux plantes si différentes l'une de l'autre? Cela ne s'explique guère, à moins de supposer qu'il ne les ait jamais vues, ce qui d'ailleurs est certainement le cas pour plusieurs des plantes qu'il décrit dans son ouvrage. Au surplus, presque toutes les descriptions des plantes canadiennes qu'on trouve dans l'histoire du savant jésuite ne sont que des reproductions, littérales ou peu s'en faut, des descriptions et des gravures publiées par Cornuti, plus d'un siècle auparavant. Il traduit du latin, voilà à peu près tout, et, ce qui est plus étrange, il semble avoir parfois oublié de le dire.

LIVRES ET REVUES

(CANADIANA)

Nous avons lu, dans *le Petit Méridional*, de Montpellier (25 septembre), un résumé des revues étrangères, où l'on commence par celles du Canada. « Notre langue, dit l'auteur, est toujours très en honneur dans cette ancienne colonie française. Il est bon qu'on sache que le Canada est un très vif foyer de production littéraire française... Le Canada entend conserver à jamais la langue française, en dépit des menées et des rages sourdes du parti intellectuel britannique. N'oublions pas que, pour aider à cette pérennité de la langue française, au Canada, il existe dans ce pays de nombreux journaux, revues et magazines français. Les poètes locaux chantent, dans notre langue, le fleuve Saint-Laurent, comme les nôtres chantent la Seine, la Loire et le Rhône. »

Le Journal des Débats (27 septembre) et *le Petit Méridional* (28 septembre), dans les notes qu'ils ont consacrés au XV^e Congrès International des Américanistes, tenu à Québec, ont appuyé surtout sur les travaux se rapportant à la langue et aux traditions françaises au Canada.

Lu dans *l'Express* (Le Mans, 28 septembre), la note suivante sur le Congrès pédagogique de Trois-Rivières et sur le discours que l'honorable M. B. de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, y prononça :

« M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique dans la province de Québec, au Canada, vient de présider, avec l'évêque du diocèse des Trois-Rivières, un congrès pédagogique auquel il avait convié toutes les institutrices de la région, chargées là-bas de l'éducation des garçons comme de celle des filles.

« Ce nombreux personnel avait reçu l'hospitalité dans un antique monastère d'Ursulines, qui est lui-même un foyer d'éducation chrétienne. Et le gouvernement payait les frais du congrès.

Dans l'admirable discours par lequel le surintendant en fit l'ouverture, on trouve le fidèle et très intéressant écho des nobles sentiments et des principes solides qui faisaient la force et la gloire de la vieille race française, et qui se sont conservés au Canada à l'abri de la contagion maçonnique et révolutionnaire. C'est une belle leçon pour nous que cet accord de l'Eglise, du gouvernement et de la famille pour élever dans l'amour de Dieu et de la patrie et dans le souvenir de la France les jeunes générations de cet heureux pays. »

Dans *l'Union catholique*, de Rodez (30 août), lettre intéressante de M. Paul Esquirol, curé de Saint-Léon du Lac-du-Brochet, sur *l'Ouest canadien* et spécialement sur Saint-Léon où il engage les Aveyronnais à se rendre.

M. P. Legendre résume, dans *le Phare de la Loire*, de Nantes, (28 septembre, *Choses et Gens—Au Canada*), un rapport, riche de faits, de chiffres et de renseignements, où M. Kleczkowski, consul général de France, montre « la progression constante du commerce extérieur du Canada ».

Dans la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, de Lyon, (numéro de septembre), un article de longue haleine de Dom Paul Benoit, intitulé : *La paroisse canadienne-française*. L'auteur étudie la nature, la formation et le développement de la paroisse canadienne, il nous dit les périls qui la menacent et l'avenir qui l'attend. « La race canadienne-française d'Amérique est au début de sa mission, plutôt que d'être à la veille de disparaître », et la paroisse canadienne-française est « la cellule-mère et la matrice où se forme une race d'un immense avenir, la terre de Gessem, où le peuple de Dieu se multiplie pour conserver à lui-même et à toute l'Amérique du Nord, le salut, c'est-à-dire, la vie catholique et la civilisation supérieure dont cette vie est la source. »

Le Trifluvien (j'aimerais mieux : *le Trois-Riviérais*) du 9 octobre se plaint justement que la Compagnie du Chemin de fer canadien du Pacifique ait placé à la gare de Trois-Rivières un

écriteau anglais: *Three-Rivers*. Le nom de *Grand'Mère* sera-t-il aussi traduit? deviendra-il *Grand Mother*? demande le *Trifluvien*.

Le Conseil de ville de Trois-Rivières a prié la Compagnie du chemin de fer de remplacer *Three Rivers* par *Trois-Rivières*.

Sous le titre *Notre langue maternelle*, M. Benjamin Sulte publie dans le *Trifluvien* du 9 octobre une série de citations empruntées à des auteurs français sur le français parlé au Canada, et déjà reproduites dans le *Bulletin*. M. Sulte fait suivre ces citations de quelques définitions, dont plusieurs ne sont pas exactes. « *Patois*, dit M. Sulte, idiome corrompu; mots qui ne sont pas dans le dictionnaire. » Les mots qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires ne sont pas tous patois, et le patois n'est pas un idiome corrompu; nous l'avons déjà démontré.

Le *Journal des Débats* du 1^{er} octobre publiait un petit article intitulé *Au Canada*, et qui lui a été envoyé de Montréal. Le journal parisien apprenait à ses lecteurs que « le Comité d'organisation des fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec fonctionne maintenant sous le titre d'*Ordre seigneurial*, en souvenir du Comité fondé en 1664, par ordre de Louis XIV, dans les bureaux de *l'Indépendant* à Québec »... que « le corps dit: *Ancient and honourable artillery of Massachusetts* » devait assister à une réunion de ce Comité, le 3 octobre... que « l'on démolit en ce moment la prison de Québec »... etc.

Ces grands journaux de Paris sont parfois amusants.

M. Jules Fournier ayant écrit « qu'il n'y a pas de littérature canadienne-française », M. Ch. ab der Halden lui répond que la littérature canadienne est encore frêle, qu'elle a beaucoup à faire, qu'elle n'a pas donné sa mesure, mais qu'elle existe. (*Revue Canadienne*, 1^{er} octobre, p. 315.) En parlant des avantages et des dangers de la critique, « ne nous dissimulons, dit-il, que la Société du Parler français n'est pas seulement un cercle d'études philologiques, mais que la critique y sera fatalement en honneur. J'ai lu certaines études de M. l'abbé Camille Roy qui annoncent un maître, et qui sont d'un homme à la fois aimable et sensé. » Adj. RIVARD.

A lire dans *la Revue du Pays d'Aleth* (sept. 1906) un assez long article intitulé: « Encore à propos de la date de Naissance et du Pays natal de Jacques-Cartier », où l'auteur, M. Félix du

Bois St-Sévrin, traite, après M. Louis Tiercelin, (1) certaines questions relatives au Découvreur du Canada. Nous n'en noterons que deux.

Jusqu'ici, il semblait admis que Jacques Cartier était né en 1491. M. Jouon des Longrais n'avait-il pas trouvé, dans les registres de la juridiction de St-Malo, que Cartier avait 56 ans le 2 janvier 1548—60 ans, le 23 décembre 1551—64 ans, le 6 juin 1556 ? « Ces déclarations qui concordent entre elles, disait M. Jouon, mettent la naissance du Découvreur en 1491, entre le 7 juin et le 23 décembre de cette année. » « Oui, répond M. du Bois St-Sévrin, si l'on suppose que les chiffres marquent l'âge de Cartier, indiquent le nombre des années de sa vie écoulées et complètes. Mais, si, comme c'est très possible, comme cela avait souvent lieu à cette époque, si ces chiffres veulent dire seulement qu'aux dates marquées, Cartier était dans sa 56^e, sa 60^e et sa 64^e année; alors il faut retarder sa naissance d'un an et la mettre en 1492. » Et comme l'auteur ne peut dire « lequel des deux systèmes de computation on a suivi en donnant ces chiffres », il en conclut, que « le plus sûr moyen (jusqu'à nouvelle découverte) est de placer la naissance de Cartier en 1491 ou 1492, entre le 7 juin et le 23 décembre ».

M. Tiercelin disait dans son article: « Faute de savoir que la qualification de « noble homme » n'exprimait pas la noblesse, — au contraire — plusieurs écrivains ont affirmé que Jacques Cartier avait reçu des lettres d'annoblissement. » Contrairement à M. Tiercelin, M. du Bois St-Sévrin pense que « noble homme » est un terme honorifique et pour le prouver il cite l'article III de l'ordonnance royale du 15 mai 1703: « Tout homme qui dans un seul acte, aura pris la qualité de Noble homme, d'écuyer ou de Chevalier indument, devant un notaire ou autre personne publique, sera assignée à trois mois pour se justifier. » « Ainsi donc, ajoute M. du Bois St-Sévrin, si la qualité de Noble homme était considérée comme un titre de noblesse au commencement du XVIII^e siècle, elle l'était bien davantage au milieu du XVI^e siècle. »

Pour le reste nous renvoyons le lecteur à l'article lui-même: pour nous, Canadiens, rien de ce qui touche à la vie du Découvreur du Canada ne saurait nous laisser indifférents.

A. G.

(1) *L'Hermine*: Ce qu'on sait de Jacques-Cartier (juillet 1905).

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

Bûcher (*bucé*) v. intr.

|| Abattre du bois, couper du bois, travailler à la coupe du bois. *Ex.*: Il *bûche* pour M. X. = il coupe du bois pour M. X.

FR. *Coupe* se dit particulièrement de l'action de couper du bois sur pied, ACAD.—*Bûcher*, v. tr.: travailler (le bois) à coups de hache, et spécialt, dégrossir (une pièce de charpente), DARM. *Bûcher* est aussi fr., mais pop., dans le sens de battre, frapper avec force, et de travailler fort, ID.

VX-FR. *Buschier*, *buchier*: faire des bûches, couper du bois, Bos.

DIAL. Dans le centre de la France, *bûcher*: travailler dans le bois, abattre du bois: Cet ouvrier *bûche* pour un tel, JAUBERT. Dans les parlers picards et saintongeois, *bûcher* a le même sens, CORBLET, ÉVEILLÉ.

Bûcheur (*bucà:r*), **bûcheux** (*bucà*) s. m.

1° || Bûcheron.

2° || Travailleur acharné, fort ouvrier.

DIAL. *Bûcheur*, pour travailleur acharné, appartient au langage populaire commun, en France, GUÉRIN, LAR.—*Bûcheux* se dit dans le centre de la France, GUÉRIN, et dans la Normandie, DELBOULLE, de celui qui abat beaucoup de besogne.

Butin (*butê*) s. m.

1° || Effets (en général), marchandise quelconque. *Ex.*: C'est *du bon butin*, l'étoffe que je vous vends là = c'est de la bonne marchandise, c'est de la bonne étoffe.

FR.-CAN. On dira de même: « C'est *du bon butin* », en parlant d'un cheval, c.-à-d., c'est un bon cheval; en parlant d'un homme, d'une femme, c.-à-d., c'est un bien brave homme, c'est une excellente femme, c'est une bonne personne.— On emploie aussi, dit CLAPIN, *butin* pour désigner des aliments, des provisions: « Il en faudra, *du butin*, pour nourrir tout c'monde-là. »

FR. *Butin* s'entend surtout de ce qu'on recueille comme profit de la victoire, DARM.

DIAL. *Butin* s'emploie comme au Canada, dans la Lorraine, *Écho de la Semaine*, N^o du 22 mai 1892, p. 533.

2^o || Ensemble des effets, du mobilier appartenant à un individu. *Ex.*: Prenez votre *butin* et allez-vous en.—Je l'ai mis dehors avec tout son *butin*.

DIAL. *Butin*, avec ce sens, appartient aux parlers normands, MOISY, ROBIN, MAZE, à ceux de Chatenois, VAUTHERIN, et du centre de la France, JAUBERT.

3^o || Linge, vêtements. *Ex.*: As-tu serré ton *butin* des dimanches? = As-tu serré tes habits du dimanche?—Il a mouillé son *butin* = ses habits.

DIAL. *Butin*, m. s., dans le Berry, LAPAIRE.

FR. MÉRIMÉE fait dire à un sergent à qui son colonel propose de partir pour l'Algérie: «Ai-je le temps d'aller chercher mon *butin*?» *Don Quichotte*, proverbe.

Butte (une) (*un*, var. *â'n*, *è'n*, *à'n but*) loc.

|| Une grande quantité, beaucoup. *Ex.*: Y a-t-il des cerises, cette année? Y en a *une butte* = Il y en a beaucoup.—Je suis plus fort que lui *une butte* = je suis beaucoup plus fort que lui.

Button (*bu'tō*) s. m.

|| Butte, petite éminence de terre.

FR.-CAN. *Le Button*, *Saint-Paul-du-Button*, nom d'endroit.

Bicycle (*bisik*, var. *bëzig*) s. m.

|| Bicyclette.

FR. *Bicycle*: vélocipède à deux roues, l'une grande et l'autre petite.—*Bicyclette*: vélocipède à deux roues d'égale grandeur, L. et F.

— **Ça** (*sa*) pron.

1^o || Il (pris absolument). *Ex.*: *Ça* gèle = il gèle.—*Ça* neige fort = il neige beaucoup.

DIAL. *Ça* est employé pour *il* dans le centre de la France, JAUBERT, dans le Poitou, FAVRE, dans la Bresse Louhannaise, GUILLEMAUT.

2^o || Cette personne, ces personnes. *Ex.*: *Ça* ne connaît rien et *ça* veut commander tout le monde.—*Ça* n'a pas de quoi manger.—Quand le père donne un ordre à ses enfants, *ça* passe dret = ils passent droit.

FR. En français, *ça* s'emploie familièrement et le plus souvent avec une intention de mépris ou d'ironie pour signifier *cette personne-là*: « Les enfants, *ça* résiste, *ça* dit non, *ça* a sa petite volonté », LAROUSSE.

DIAL. « ... Ces filles-là, c'est le diable à entretenir; *ça* qu'a envie de tout: *ça* qu'a besoin de tout. Et je vous demande sus queu ton qu'*ça* se met au jour d'aujourd'hui. Il airait fallu vès cela de not' temps. » LALLEMAN, *Le rendez-vous du départ*, p. 80, MOISY.

3° || Cela, cette chose, une action ou un effet. *Ex.*: *Ça* glisse = le terrain est glissant.— *Ça* coule = le liquide s'écoule.— *Ça* presse = la chose presse.

FR. *Ça* se dit dans le langage familier et sert à indiquer ou un objet simple comme quand on dit: « Aimez-vous *ça*? Prenez *ça*»; ou une action entière, comme dans ces sortes de phrases: « *Ça* va vous surprendre. Allez voir *ça*. » BESCHERELLE.

DIAL. et POP. Ces manières de dire: *Ça glisse, ça coule, ça presse*, sont communes aux parlers du centre de la France, JAUBERT.— *Ça* entre du reste dans une foule de locutions du langage populaire commun de la France: *Pas de ça*, je ne veux pas que cela soit ainsi. *Comme ça*, ainsi, de cette façon: « Où allez-vous comme *ça*? Comme *ça*, il n'a pas voulu venir? » *Comme ça. Comme ci comme ça. Quoique ça, malgré cela.* (Cette locution populaire est tout à fait vicieuse, LAROUSSE). *C'est ça*, formule d'approbation: « C'est *ça*, vous avez raison. » Et par ironie: « *C'est ça*, ne vous gênez pas, faites comme si vous étiez chez vous. » *C'est toujours ça*, c'est toujours quelque chose, à défaut de mieux. *Avec ça que...*, comme si... « Avec *ça* que je m'amuse! » Toutes ces expressions populaires se retrouvent en France.

4° || *Ça y est-i?* = Est-ce convenu, prêt?— *Ça y est* = c'est convenu, c'est prêt.

DIAL. Le picard se sert de ces mêmes locutions, CORBLET.

Cabale (*kâbâl*) s. f.

|| Propagande, *spect* propagande politique.— *Ex.*: Il fait de la *cabale* = il fait de la propagande politique, il visite les électeurs dans l'intérêt d'un candidat.

FR. *Cabale*: menées secrètes de gens qui s'entendent pour un même dessein, LITTRÉ; association de plusieurs personnes

ayant un même dessein et travaillant à le réaliser par des pratiques secrètes. Se prend en mauvaise part, BESCHERELLE.

Cabaler (*kàbàlé*) v. tr. et intr.

1^o v. tr. || Solliciter quelqu'un, chercher à le gagner à la cause d'un candidat. *Ex.*: Il l'a assez *cabalé* qu'il a fini par le faire voter pour lui.

2^o v. intr. || Chercher à obtenir des suffrages en faveur d'un candidat ou d'une cause, faire de la propagande. *Ex.*: A la dernière élection, j'ai *cabalé* pour un tel = je cherchais à obtenir des suffrages pour lui.—J'ai *cabalé* en grand = j'ai fait beaucoup de propagande.

FR. *Cabaler*, v. intr.: faire une cabale, c.-à-d., s'associer secrètement dans un mauvais dessein avec d'autres personnes.

Cabaleur (*kàbàlê:r*), **cabaleux** (*kàbàlê*) s. m.

|| Celui qui fait de la propagande à domicile, en temps d'élection, celui qui cabale. (V. ce mot.) *Ex.*: C'est un de mes meilleurs *cabaleurs* = c'est un de ceux qui réussissent le mieux dans la propagande électorale.

DIAL. Dans le centre de la France, *cabaleux* a le sens français de cabaleur, JAUBERT.

Cabane à sucre (*kàbàn a suk*) s. f.

|| Maisonnée dans laquelle se fabrique le sucre d'érable.

Cabane (*kàbàn*) s. f.

|| Étal de bouchers, de fruitiers, etc.

Cabané (*kàbàné*) adj.

|| Enfoncé, creux. *Ex.*: Il a les yeux *cabanés* = il a les yeux creux.

Cabaneau (*kàbàno*) s. m.

|| Petit placard, petite armoire pratiquée de manière à ne pas faire saillie, le plus souvent dans un mur, entre le plancher des mansardes et le comble, sous un escalier, une fenêtre.

FR. *Cabanot* = petite cabane, vx, DARM. *Cabanon* = cachot obscur, BESCHERELLE.

FR.-CAN. On dit aussi *cabreau*.

Cabaner (*kàbàné*) v. intr.

|| Arrêter pour le repos de la nuit (se dit des voyageurs).

QUESTIONS ET RÉPONSES

Veillez donc dire dans le *Bulletin* comment on peut traduire en français : *to spare one something*, comme dans la phrase : *Spare us any remarks of yours*

To spare one something, c'est « épargner, ne pas imposer quelque chose à quelqu'un ». La phrase : *Spare us any remarks of yours*, se traduirait bien par : « Faites-nous grâce de vos observations. »

Ne peut-on parler français en jouant au *hockey*? Je vous envoie une série d'expressions qu'on trouve dans les traités anglais et qui sont presque toutes employées ici; je vous prie de donner dans le *Bulletin* les mots français équivalents.

Hockey = crosse. — *Side-line* = ligne de côté. — *Back-line* ou *goal-line* = ligne du but. — *Circle* = cercle d'envoi. — *Right, left wing* = aile droite, gauche. — *Goal* = but. — *Goal-posts* = poteaux du but. — *Net* = filet.

Team = équipe. — *Side* = camp. — *Attacking side* = camp attaquant. — *Defending side* = camp défendant. — *Back* = joueur arrière. — *Forward* = joueur avant. — *Half-back* = joueur demi-arrière. — *Goalkeeper* = gardien de but.

Free hit = coup franc. — *Bully* = engagement. — *Corner* = coup de coin.

To bully off = engager la balle. — *Off-side* = hors jeu. — *Foul* = faute. — *Out* = hors jeu. — *In touch* = en touche. — *To suspend from the game* = renvoyer du jeu. — *Referee* = arbitre.

Ball, puck = balle. — *To hit* = frapper, lancer. — *To pass* = passer. — *To return* = renvoyer.

To get, to shoot a goal = faire, gagner un but. — *Game!* = la partie! un but! victoire! — *Play!* = au jeu!

Comment traduire en français le mot *jam*, employé pour désigner l'amoncellement du bois flotté dans une rivière quand un certain nombre de bûches viennent à s'arc-bouter contre un obstacle?

Nous ne connaissons pas de mot français spécial pour désigner l'espèce de barrage qu'on appelle *jam*. Dans le département de l'Yonne, en France, on procède, chaque année, sur la Cure, au flottage des bûches provenant des nombreuses coupes de bois

situées sur les bords de cette rivière. Quand le bois s'amoncelle et forme ainsi un barrage, on dit qu'une *prise* s'établit; il faut alors *déprendre*, comme ici on *fait partir la jam*. Peut-être pourrait-on se servir chez nous de ce mot, qui a été employé par MM. Arluison et Carteret dans *la France par départements*, et par M. Beauverie dans son grand ouvrage sur *le Bois*, à l'article *flottage*. M. J.-C. Langelier, dans son dernier opuscule: *Les arbres de commerce de la province de Québec*, se sert du mot *embacle*. D'après Littré, ce mot désigne surtout une accumulation de glaçons lors de la débacle d'une rivière. Cependant il en admet l'emploi pour désigner un embarras quelconque qui obstrue un cours d'eau, abstraction faite de l'opération du flottage du bois. *Prise* semble donc être la traduction technique de l'anglais *jam*.

Pourquoi s'obstine-t-on à dire et à écrire un *bicycle* qui est anglais, au lieu de une *bicyclette* qui est le mot français?

Nous ne le savons pas.

Faut-il écrire et dire: *revision* ou *révision*?

L'Académie écrit *revision* et *réviser*, sans accent. Mais tout le monde prononce *révision* et *réviser*, et l'orthographe par *é* accentué s'est établie: le *Dictionnaire général* donne les deux formes.

« On prononce et l'on écrit, disait Francisque Sarcey, *re* (sans accent) dans tous les mots d'origine populaire, comme *refuser*, *regain*, *relentir*, et notamment dans tous ceux où l'instinct populaire voit un sens itératif... Au contraire, on prononce et l'on écrit *ré* (avec un accent) dans les mots où ce préfixe a pu avoir originairement une valeur itérative, mais où cette valeur n'est plus sentie, parce que ce sont des mots savants, calqués mécaniquement sur des mots latins: ainsi dans *résumer*, *réclamer*, *rémission*. Les mots latins correspondants contiennent bien le préfixe *re*; mais nous n'en avons plus le sentiment. Le sens primitif de ces mots, dont les nôtres sont un décalque, nous échappe; et voilà pourquoi, tout en disant *refaire* (mot populaire), nous disons *réfection*, *réfectoire* (mots savants)... Si les mots *vision* et *viser* existent, *revision* et *réviser* n'expriment pas la répétition de l'idée qu'ils représentent... *Révision* et *réviser* sont des mots savants, dont l'orthographe (avec accent) s'impose et passera un jour dans le Dictionnaire de l'Académie. »

SARCLURES

*. Il ne faut pas abuser des images.

J'ai lu dans une revue canadienne que « *la disparition du buffle* est intimement liée à celle de l'ancienne puissance des nations sauvages, et a été pour elles *le glas funèbre* de leur indépendance et de leur vitalité. »

On a beau avoir l'imagination vive, on se figure mal une *disparition* qui serait un *glas*.

Un peu plus loin, l'auteur écrit : « *Le sifflement* du premier *engin* dans la plaine de l'ouest fut le *glas funèbre* des buffles. »

Je pense que le *glas funèbre des buffles* fut plutôt sonné par la cloche d'une *locomotive*.

*. L'un de nos écrivains parlait naguère d'un événement qui « a troublé sérieusement *l'économie de vie* des uns et des autres » (des Métis et des sauvages de l'Ouest).

Qu'est-ce que *l'économie de vie*? serait-ce la vie économique?

*. « En face de cette entrée, sur une distance d'environ un mille, *on garnissait les deux côtés d'une avenue d'une rangée d'arbres, qui allaient en s'évasant* en forme d'entonnoir. »

Description de la manière dont les sauvages s'y prenaient autrefois pour amener les buffles dans des enclos préparés.

On garnissait les deux côtés d'une avenue d'une rangée d'arbres. . . L'auteur a voulu dire sans doute qu'en face de la brèche pratiquée dans la palissade on établissait une avenue bordée d'arbres, une avenue formée d'une double rangée d'arbres, une avenue dont chaque côté était garni d'une rangée d'arbres. A travers la phrase amphigourique qu'il a employée, on voit un peu quelle disposition il voulait décrire. Mais on ne comprend plus rien, quand on lit que les arbres, et non l'avenue, *allaient en s'évasant. . .*

*. « Les chasseurs introduisaient le troupeau *entre cette allée* et l'amenaient ainsi dans l'enclos. »

Comment faisaient-ils pour introduire des buffles *entre* une allée? C'était se donner bien de la peine. Il eût été, ce me semble, plus facile de les introduire dans l'allée.

*. Un journal annonce l'audition d'une composition musicale qui sera interprétée par des artistes de talent, puis il ajoute: «Nous taisons le nom de l'auteur pour le moment, et laissons aux amateurs l'appréciation *de cette œuvre qui est l'un des nôtres.*»

L'article avait pour titre: Une indiscretion.

*. «Étoffes en coton lavables: — Une exquise simplicité avenant sans prétention et qui attire cependant toute l'admiration, ces patrons assortis sont des nouveautés pour 1906, mais l'effet est de cette vieille et charmante joliesse qui captive tout le monde à des prix exceptionnels.»

L'auteur de cette merveilleuse annonce est mort; elle restera donc une énigme indéchiffrable pour les vivants.

*. Une maison de Toronto cherche des représentants dans la province de Québec, et nous adresse une circulaire écrite en anglais et en français. La partie anglaise se termine par cette phrase: *Write small but plain; no attention can be given to lists badly written or hard to read.*

La partie française contient la traduction suivante: *Écrivez petit mais pleinement. Nous ne pouvons pas donner de l'attention aux listes lesquelles ne sont pas pleines.*

Pour du *parisian french*, c'est certainement du *parisian french*.

*. «L'oiseau de Junon avait a jamais fermé les yeux à la nuit».

Il s'agit de la mort d'un grand duc, hibou tué dans une rue de la ville de...

On dit que les hiboux n'y voient clair que la nuit. Voilà qui explique la figure hardie dont se sert le chroniqueur, pour nous raconter la mort de ce grand duc. Car, après tout, si on peut écrire qu'un mourant ferme les yeux à la nuit, vaut autant dire qu'il ferme les oreilles au silence, ce qui, pour ceux qui ne sont pas naturalistes, paraîtrait bien un peu étrange, même risqué.

De plus, nous avons toujours entendu dire que le paon était regardé comme l'oiseau de Junon, et le hibou comme l'oiseau de Minerve.

ANGLICISMES

Anglicismes	Équivalents français
<i>Boodlage</i>	Concussion; corruption. <i>Concussion</i> : gain illicite fait par un fonctionnaire abusant du pouvoir que lui donne sa charge. <i>Corruption</i> : crime du fonctionnaire public qui trafique de son autorité, et crime de celui qui cherche à le corrompre. La <i>concussion</i> est le fait du fonctionnaire qui abuse de son autorité, de son influence, et reçoit de ses administrés ce qu'il sait ne lui être pas dû. La <i>corruption</i> est à la fois le fait du fonctionnaire concussionnaire, et le fait de celui qui détourne ce dernier de son devoir et l'engage par des dons à exercer son influence en faveur d'une personne ou d'une entreprise.
La fortune de cet ancien fonctionnaire est le produit du <i>boodlage</i>	La fortune de cet ancien fonctionnaire est le produit de la concussion , est faite de <i>pots-de-vin</i> .
On l'a accusé de <i>boodlage</i> dans l'exercice de ses fonctions	On l'a accusé de s'être laissé corrompre dans l'exercice de ses fonctions; on l'a accusé de concussion .
Il a obtenu cette entreprise par le <i>boodlage</i>	Il a obtenu cette entreprise par la corruption .
<i>Boodler</i> (v. intr.).....	Concussionner; faire de la corruption. <i>Concussionner</i> ne s'entend que du fonctionnaire qui se laisse corrompre.
Il a <i>boodlé</i> dans cette affaire.....	Il a reçu un pot-de-vin dans cette affaire, il a concussionné , il a trafiqué de son autorité, il s'est laissé corrompre.
<i>id</i>	Il a fait de la corruption dans cette affaire; il a suborné, corrompu les agents de l'autorité, etc.
<i>Boodleur</i>	Concussionnaire; corrupteur. Le <i>concussionnaire</i> trafique de son autorité; le <i>corrupteur</i> , par des dons, détourne de son devoir l'agent de l'autorité.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

Atlas linguistique de la France, publiés par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'Argus de la Presse. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'Argus, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50.

J. P. GARNEAU

LIBRAIRE EDITEUR

Marchand d'Ornements d'Eglise

6, RUE DE LA FABRIQUE

HAUTE-VILLE

QUEBEC

FEU VIE ACCIDENT

ARTHUR MARCOTTE
AGENT

Commercial Union, Phoenix of Hartford,
Canada Accident.

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290



C. B. Lanctot, 5 rue St-Jean, Québec

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chemins de Croix en bas relief et Peinture à l'huile, etc.—Vases sacrés, Statues,
Candélabres, Soiries, Broderies, Passementeries, Mérinos à Soutanes, Articles
religieux.—SPÉCIALITÉ : Bannières, Drapeaux, Insignes, etc., etc., etc.

Z. PAQUET

— MAGASIN A RAYONS —

Arrivage quotidien de

HAUTES NOUVEAUTÉS

— POUR —

COSTUMES TAILLEUR,
MANTEAUX,

COLLERETTES,

JUPES DE ROBES

TOURS DE COU,

FICHUS POUR DAMES

Etc., Etc.



"TWEEDS" ANGLAIS ET ECOSSAIS,

SERGES DE HAUTE VALEUR POUR MESSIEURS.



Le rayon **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs,
de la est à lui seul un grand magasin.

— NOS PRIX SONT DES PLUS BAS —



MEUBLES ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA ★ MEUBLES
DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES



USTENSILES DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ



Z. PAQUET, 163 a 171, Rue St-Joseph,
QUEBEC.

TELEPHONE: 2394

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude.

EDOUARD MARCOTTE

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE

“ L'ANNUAIRE DES ADRESSES DE QUÉBEC ET LÉVIS ”
IMPRIMEUR ET RELIEUR

Livres, Brochures, Périodiques, Impressions de luxe,
Impressions commerciales en noir et en couleurs

Catalogues

VARIÉTÉ de caractères.—Intercalation de gravures en couleurs d'échantillons-spécimens.

Catalogues, Prix Courants

TRES grande variété de caractères et de chiffres les plus nouveaux permettant l'établissement et la composition rapide des catalogues et des prix courants les plus compliqués.

Tarifs, Circulaires

COMPOSITION et dispositions aussi variées que le client le désire.

Brochures de Publicité

BROCHURES destinées à faire connaître, à lancer un produit nouveau, ou à soutenir l'ancienne réputation d'un produit de marque.

Imprimés Divers

pour
Spécialités

Enveloppes, Étiquettes, Bandes de garantie, Mode d'Emploi, Prospectus.

NOMBRE de produits et toutes les spécialités, livrés en boîtes, en étui, en bouteilles, en sacs papier ou toile, etc., sont accompagnés de modèles divers d'imprimés, tels qu'enveloppes, étiquettes, prospectus, bandes de garantie, mode d'emploi, etc. J'exécute ces modèles aux prix les plus réduits possibles et avec une régularité parfaite dans les teintes du papier ou de l'impression, dans la forme extérieure, ce qui, bien souvent, contribue à caractériser une marque.

Reliure de tous genres

PLEINE toile, pleine basane verte ou rouge, et demi-basane, plein chagrin ou demi-chagrin. Dorure et gaufrage or, argent, blanc et couleur.

IMPRIMERIE-RELIURE-FABRIQUE DE RÉGISTRES

QUÉBEC: 82-84, RUE SAINT-PIERRE

TÉLÉPHONE 1290

AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième jeudi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Nous prions tous les lecteurs qui seraient disposés à faire pour le compte de la Société une petite enquête locale et qui n'ont pas reçu notre *Bulletin d'observations No 2*, de nous l'écrire; nous leur enverrons immédiatement un exemplaire de ce *Bulletin*. Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs réponses aussitôt que possible; car nous attendons la rentrée des observations sur les mots en *B* pour publier le questionnaire sur les mots en *C*.

Les Contemporains. (5, rue Bayard, Paris). Hebdomadaire; un an, 6 fr. 14 octobre: *Danton*; 21 octobre: *Dutreuil de Rhins*.

* * *

Le Mois littéraire et pittoresque. Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14fr. Extrait du sommaire du mois d'octobre: *Le petit berger*, nouvelle, Lucien Donel; *Le grand Béchir*, J. Goudard; *Gluck et l'opéra français*, A. Gastoué; *La Lycéenne*, causerie, Maurice Durand; *Le vieux pignon*, poésie, Ch. Frémine; *L'Angélus du soir*, poésie, P. Ladoué; *La Brisure*, roman, Pierre l'Ermite; *Les Pèlerins de Cantorbéry*, Jean Palmer; *Au Pays basque*, R. Vèze; *Marais salants et mines de sel*, J. Boyer; *Causerie dramatique*, Louis Veuillot; etc., etc.

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00 ; Union postale, 8 francs ; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs ; \$2.00 pour les membres titulaires ; \$1.00 [Étranger : 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre ; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Le premier, le deuxième et le quatrième volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume : \$2.50 ; le troisième volume ne se vend que dans la série complète des quatre années du BULLETIN, dont le prix est de \$10.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*
Université Laval

(Bureau de Poste, casier 221)

QUÉBEC

QUÉBEC. Édouard Marcotte, Imprimeur